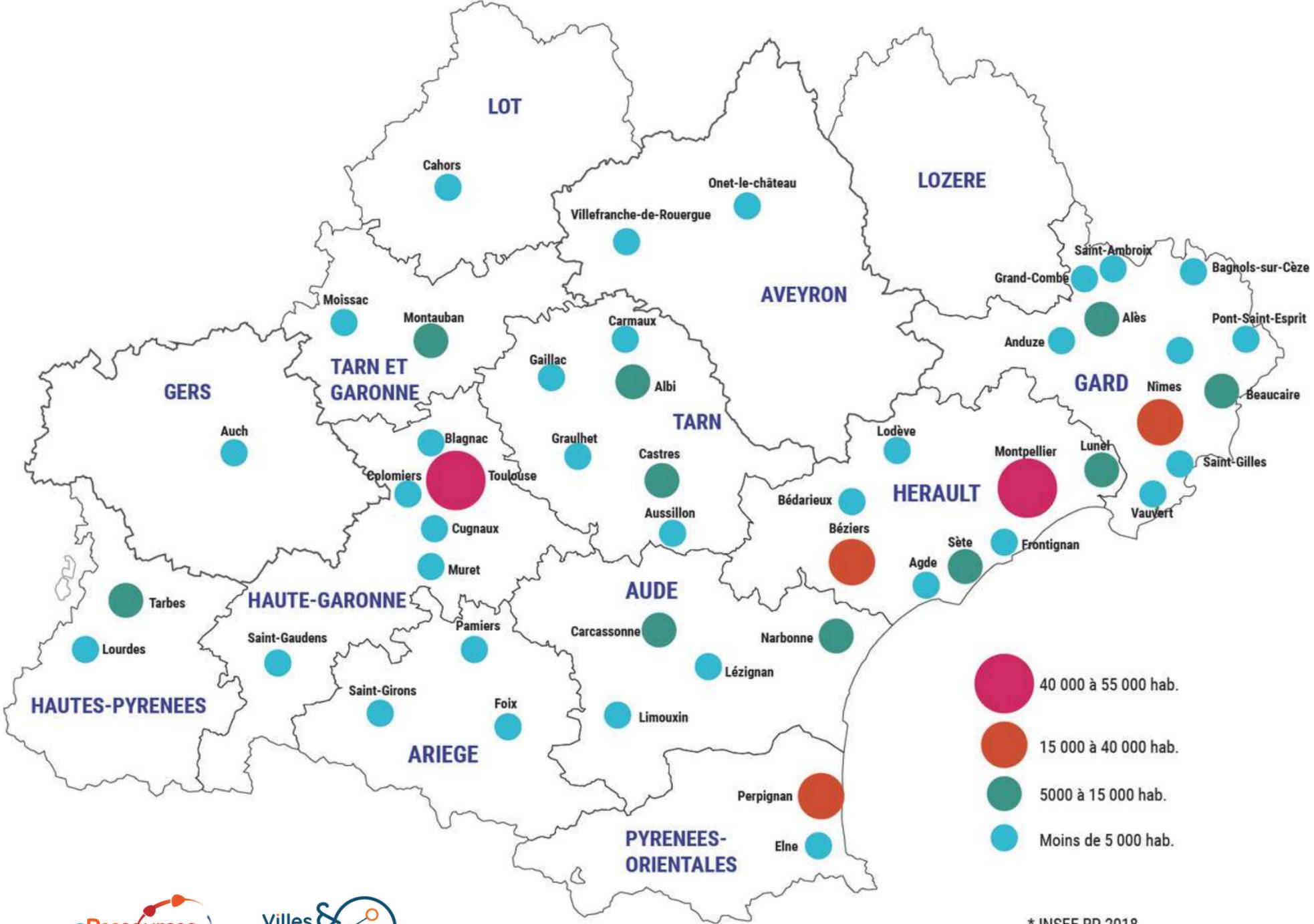


Synthèse des grands enseignements des évaluations finales des contrats de ville 2015-2022 en Région Occitanie



La politique de la ville en Occitanie en quelques chiffres clés



358 000
 habitant-es
 (6% de la population régionale)

105
 quartiers prioritaires

48
 communes

39
 contrats de ville

- 40 000 à 55 000 hab.
- 15 000 à 40 000 hab.
- 5 000 à 15 000 hab.
- Moins de 5 000 hab.

* INSEE RP 2018
 Population en QPV : 357 653 habitants

Carte actualisée en mars 2020

Éléments introductifs

Double-approche de l'étude « Capitalisation des évaluations des contrats de villes en Occitanie » :

- **Rétrospective**, par l'analyse des différentes formes de démarches évaluatives (que les collectivités aient été, ou non, accompagnées par un centre de ressources) ;
- **Prospective**, en dégagant les enseignements des évaluations menées et en émettant des propositions en vue de la prochaine contractualisation.

Première restitution qui s'appuie sur :

- les **rapports d'évaluation** finale ;
- l'**enquête en ligne** que nous avons diffusé entre le 14 octobre et le 16 novembre 2022 à destination des chefs de projet contrat de ville de la Région Occitanie (21 retours) ;
- une dizaine d'**entretiens semi-directifs** menés dans plusieurs territoires ;
- **notre analyse** en tant que « CRPV accompagnateur » ;
- une **mise en perspective avec la contribution nationale du RN CRPV** sur l'évaluation des cdv.



Un livrable public sous forme de rapport didactique sur des enseignements clés et des recueils/propositions de bonnes pratiques qui puissent être utilisées dans la future contractualisation.

Les tendances générales

Solidité - engagement - patience : les indispensables de l'exercice délicat, complexe et chronophage de l'évaluation.

 La démarche évaluative :

- est rarement utilisée comme un outil de pilotage
- nécessite un langage commun et une culture évaluative commune
- n'est pas ou peu intégrée dans les pratiques professionnelles quotidiennes

Et pourtant la démarche évaluative permet de :

- (re)**mobiliser** les partenaires signataires
- favoriser l'**interconnaissance** entre acteurs
- montrer l'**efficience** d'une politique publique et la réajuster en fonction
- une **aide à la décision** des élu·e·s



Les premiers résultats de cette capitalisation des évaluations font apparaître **5 enseignements clés** :

1. Un engagement fort autour d'une démarche évaluative non anticipée
2. Gouvernance, pilotage et animation : socles des contrats de ville / Mobilisation des partenaires et partage d'un projet collectif : conditions sine qua none de la réussite du contrat de ville
3. Difficulté de maintien de la dynamique participative via les Conseils Citoyens
4. Les grands défis thématiques à relever dans le cadre de la prochaine contractualisation
5. Le grand défi méthodologique : l'intégration de la démarche d'évaluation dans les prochains contrats de ville

1

Un engagement fort autour d'une
démarche évaluative non anticipée

Un engagement fort autour d'une démarche évaluative non anticipée

Dans la très grande majorité des cas, l'évaluation a été menée :

- de manière **participative**
- avec des **temps de travail collectifs**, inter-partenaires,
- pour certains à l'aide d'**outils collaboratifs/partagés** (drive, etc.).

L'accompagnement par un tiers neutre dont les centres de ressources, a permis de faciliter le dialogue et l'interaction entre les services impliqués dans l'évaluation mais aussi avec des instances telles que le **Conseil Citoyen** ou encore les **adultes-relais**

La majorité des sites n'a pas participé à des échanges de pratiques sur l'évaluation. Certains via un réseau régional (CRPV notamment), et d'autres plus rarement via un réseau départemental.

Un engagement fort autour d'une démarche évaluative non anticipée

Dans la grande majorité des cas :

- une ou plusieurs **grandes questions évaluatives** ont été établies ;
- les collectivités se sont appuyées sur **les conclusions de l'évaluation de mi-parcours** pour l'évaluation finale.

Dans certains cas, des collectivités ont adopté **la même démarche méthodologique que lors de l'évaluation à mi-parcours**.

Les collectivités se sont appuyées **sur l'instruction du 14 décembre 2021 de l'ANCT en tant que référentiel d'évaluation** mais dans la majorité des cas elle a été un point d'appui parmi d'autres.

Dans presque toutes les collectivités, **aucun référentiel d'évaluation n'avait été posé dès 2015**.

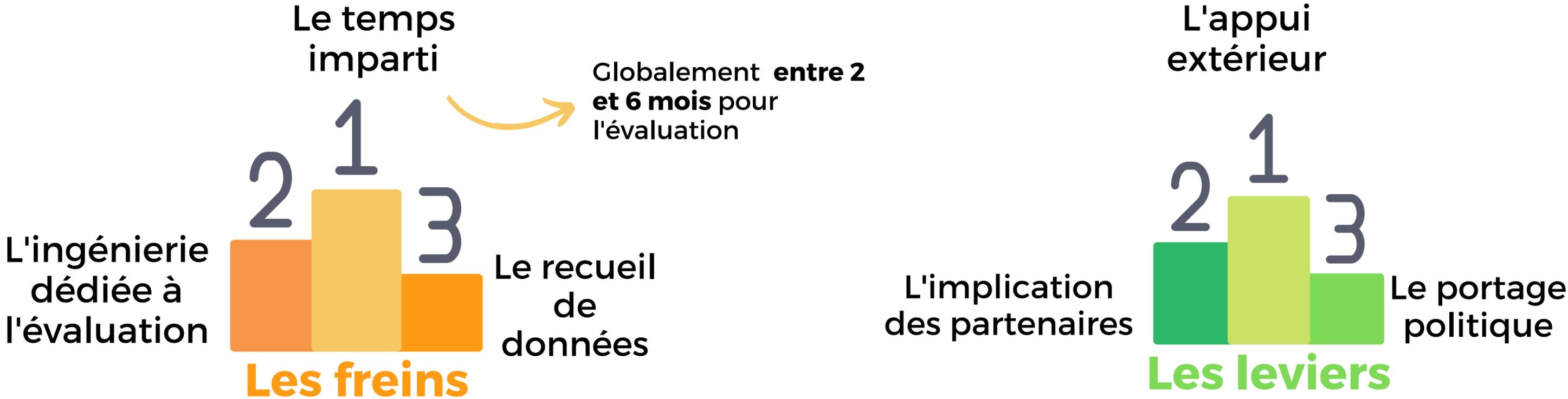
Dans celles qui ont été **suivies par un tiers neutre extérieur** (prestataire, centre de ressources,...) ce cadre référentiel a été construit.

Le souhait parfois de se tourner vers des **indicateurs alternatifs** (bien-être territorial, qualité d'habiter, indicateur d'isolement, etc.)

Freins et leviers

Les **thématiques les plus évaluées** ont été les suivantes : Développement économique et emploi / Education et jeunesse / Participation citoyenne / Habitat et Logement / GUSP / Sécurité et tranquillité publique.

Les freins et leviers identifiés lors de la démarche d'évaluation :



Quelques questionnements

- Quel juste-milieu entre **auto-évaluation** des contrats de ville et appel à une **expertise externe** ? Est-ce que l'auto-évaluation permet d'aborder pleinement les questions de gouvernance ?
- Est-ce que le manque de temps consacré à l'évaluation des contrats de ville pourrait être compensé par la **mise en place d'outils de suivi** (type observatoire local dynamique) afin de réaliser l'évaluation au fil de l'eau ?
- En quoi la réflexion d'indicateurs évaluatifs en amont permet d'ajuster certaines actions et de mieux se projeter ?
- Est-il nécessaire d'avoir un **agent dédié à l'évaluation des politiques publiques** en interne ? Est-ce que la culture de l'évaluation doit être inscrite dans les pratiques professionnelles de chaque agent ?
- Faut-il inscrire l'élaboration d'un **référentiel d'évaluation dès l'élaboration des futurs contrats de ville** ?
- Faut-il définir une **thématique prioritaire** et partir du principe qu'on entraîne les autres à travers celle-là ?



Gouvernance, pilotage et animation : socles des contrats de ville / Mobilisation des partenaires et partage d'un projet collectif : conditions sine qua non de la réussite du contrat de ville

Gouvernance, pilotage, et animation des contrats de villes : trois enjeux sociaux

Dans une majeure partie des cas, il n'y **pas eu de COPIL spécifiquement** dédié au lancement de l'évaluation. Les collectivités ont plus souvent mis en place un COTECH de suivi, validation méthodologique, de construction d'un référentiel, d'analyse partagé.

Pour la moitié des répondants, la démarche évaluative a été **menée à l'échelle de l'EPCI**.



Début des CDV : contexte compliqué avec **réforme de l'intercommunalité** et réorganisation de services donc question de l'évaluation des cdv a été très vite mise de côté.

Parfois toujours une incompréhension du **positionnement à l'échelon intercommunal** sur un travail avec des équipes de terrain en **proximité** : des élus référents pas toujours sensibilisés à la politique de la ville...

Répercussion sur le positionnement de la politique de la ville dans l'organigramme où l'ingénierie dédiée n'est pas suffisamment légitimée, alors qu'il s'agit d'une compétence obligatoire.

L'articulation du contrat de ville à d'autres cadres de déploiements des politiques publiques

Un contrat de ville encore assez peu articulé et connecté aux autres échelles de projets de territoire (PEDT, CTEAC, CTG, CLS, politique intercommunale de développement économique, mobilité intercommunale...)

“ La prise en compte du contrat de ville dans les projets plus larges est souvent **difficile à faire accepter et/ou comprendre...** notamment sur la CTG ou le CRTE. ”

“ Le contrat de ville n'est **pas intégré au projet de territoire intercommunal** ”

“ Dans l'analyse globale des programmations, nous avons pu relever le **peu d'actions spécifiques et de liens entre le NPNRU, les bailleurs sociaux (ATFPB) et la coordination technique et le pilotage des Contrats de ville** du territoire. ”

A contrario, dans certains cas, exemple de la CTG qui peut devenir (l'unique) espace de dialogue inter-services

Les dispositifs nationaux dans lesquels sont inscrits les territoires en politique de la ville :



25

villes en politique de la ville

52%

des communes en politique de la ville



63

quartiers prioritaires

60%

des QPV d'Occitanie



25

commune en politique de la ville

52%

des QPV d'Occitanie



10

communes en politique de la ville

18%

des communes en politique de la ville



4

communes en politique de la ville

8%

des communes en politique de la ville

Des bénéfiques : lorsque les périmètres d'action sont quasi similaires, exemple : création de réunions bi-mensuelles avec 4 techniciens PV, ACV, NPNRU + DDT : + réalisation de cahier des charges avec vision croisée + création de COPILs communs, etc.

Des biais : parfois peu de prise en compte du volet social dans les actions de revitalisation des centres-villes (commerce)



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)



Gouvernance, pilotage, et animation des contrats de villes : trois enjeux socles

Une programmation qui avec le temps est conduite avec une vision stratégique partagée de plus en plus faible, sans réelle évaluation régulière et partenariale.

Les raisons évoquées de cette faiblesse de la dynamique partenariale stratégique :

- Une lourdeur administrative induite par le principe d'AAP
- La temporalité ainsi que l'outil de suivi (Dauphin)

Les effets induits (sentiment évoqués par beaucoup de chef-fes de projets) :

- Difficulté à innover
- Sensation de saupoudrage
- Programmation diffuse qui ne priorise pas suffisamment les enjeux
- Manque d'interconnaissance avec les porteurs de projets

Pourtant dans une majorité de collectivités, le contrat de ville est perçu comme **un levier de mobilisation de partenaires au croisement de diverses politiques publiques.**

La mobilisation des partenaires et le partage d'un projet collectif : condition sine qua none de la réussite du contrat de ville

Le contrat de ville est le plus souvent perçu comme **un levier de renforcement des partenariats**.

Cependant de nombreux partenariats mériteraient d'être renforcés ou élargis (santé, emploi/développement économique, cadre de vie et logement, réussite éducative, transition et développement durable, etc.)

La démarche évaluative a le plus souvent permis de **remobiliser les signataires** du contrat de ville et de relancer des échanges de fond entre eux.

“ La thématique de l'évaluation a permis de **réactiver des habitudes de travail institutionnalisées** (distendue par la crise sanitaire) ”

La mobilisation des partenaires et le partage d'un projet collectif : condition sine qua none de la réussite du contrat de ville

Lorsque sur un territoire, il y a un **important turn-over des partenaires** : ils n'ont pas vraiment eu le temps de s'imprégner du dispositif depuis leur arrivée et cela a rendu la démarche évaluative plus chronophage.

De manière logique, **les Préfectures et les DDETS(PP)** sont citées comme **les partenaires les plus impliqués dans la démarche évaluative**.

L'ARS n'a été **citée par aucun des répondants**. Les chambres consulaires (les acteurs économiques globalement) et le Ministère de la Justice ont été cités une fois seulement. L'Education Nationale n'est pas impliquée de la même façon selon les territoires.



DDETSPP

*Liberté
Égalité
Fraternité*



“ L’animation peut se révéler complexe avec les autres partenaires et c'est normal aussi car **ils sont pris par leur cœur de métier** alors que nous, on a que ça. Ok, c’est beaucoup de temps pour peu d’habitants mais finalement ce sont les plus en difficultés.. ”

Parfois aussi l’absence de coordination inter-partenaires et interministérielles en amont : difficultés d’évaluer l’impact des politiques de droits communs.



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)



Quelques questionnements

- Comment sensibiliser l'ensemble des élus intercommunaux à la politique de la ville ?
- Quelle place chaque service de la collectivité doit prendre vis-à-vis de la politique de la ville ?
- Faut-il rendre obligatoire le rattachement de la politique de la ville à la DGS ?
- Quelles sont les conditions nécessaires pour une gouvernance et un co-pilotage efficaces des contrats de ville ?
- Comment favoriser l'interconnaissance entre partenaires de "deux mondes différents" ?
- Comment actionner d'autres partenariats davantage présents localement lorsque les partenaires signataires sont difficilement présents ?
- Quel temps du chef de projet/quelle énergie dédiée pour l'animation de la dynamique partenariale ?
- Comment favoriser la rencontre entre opérateurs/porteurs de projet et les institutionnels/partenaires financiers en amont des dépôts de dossiers/programmation ?
- Comment utiliser au mieux les espaces de coordination existants (CIPSD, CLSM et autres commissions Santé-Social, etc.) ?
- Quel intérêt de favoriser une logique de CPO plutôt que d'AAP (ou de croiser les deux ?) ?
- Comment favoriser la coordination interpartenaires ET interministérielles en amont ?



Difficulté de maintien de la dynamique participative via les Conseils Citoyens

Difficulté de maintien de la dynamique participative via les Conseils Citoyens

Le plus souvent il y avait une volonté initiale d'intégrer le conseil citoyen. Mais le plus souvent il est resté difficile d'impliquer totalement et durablement le conseil citoyen.

Une faible implication des conseils citoyens dans la démarche d'évaluation du fait de leur mise en veille (défection des membres, perte de sens, etc.).

Quelques-une des raisons de ce relatif échec :

- manque / absence de formation / sensibilisation à la manière de déployer de la participation citoyenne
- postures déifiantes
- décalage entre les attentes et perceptions du/des rôles d'un conseil citoyen
- Implication limitée aux instances très formelles du contrat de ville
- Manque de personne ressource ou référente

Difficulté de maintien de la dynamique participative via les Conseils Citoyens

Les leviers qui ont pourtant permis que la participation citoyenne prenne parfois tout son sens :

- L'appui du conseil citoyen par un tiers neutre
- La désignation d'une personne ressource au sein de la collectivité
- Le soutien politique d'un conseil citoyen perçu comme réel expert d'usage
- L'implication du conseil citoyen dans d'autres espaces que celui des COTECH/COFIL du contrat de ville.

Lorsqu'elle a été effective, leur implication dans la démarche évaluative :

- participation à la définition des questions évaluatives
- participation aux instances de suivi et de validation
- participation uniquement aux réflexions relatives à la participation citoyenne
- réalisation d'enquête / remontée de parole pour alimenter les réflexions

La participation citoyenne au delà des conseils citoyens

Une participation moins complexe lorsqu'il pré-existe sur le territoire une culture de la participation sur le territoire

Une participation citoyenne relativement peu développée au delà de l'obligation légale des conseils citoyens

Une enquête auprès des opérateurs qui met en évidence la rare co-construction des actions avec les habitant-es

Quelques questionnements

- Comment renforcer la **volonté politique d'inscrire durablement la participation citoyenne** au cœur des dynamiques partenariales en politique de la ville ?
- Comment **développer / renforcer** une culture partagée de la participation ?
- Quelle est la **bonne échelle de participation** des habitant-es dans la vie d'un contrat de ville ?
- A **quel niveau d'implication** veut-on et peut-on véritablement impliquer les habitant-es ? Comment engager les porteurs de projets dans une démarche plus participative de conception et de mise en œuvre de projets ?

Fresque réalisée durant la plénière, par Fanny Monod-Mitrev (Percolab), 8 décembre 2022

RENCONTRE
RÉGIONALE

8
dec
22

NARBONNE

Les CONTRATS de VILLE en OCCITANIE

24 (34)

RETROSPECTIVE & PROSPECTIVE

CAPITALISATION des EVALUATIONS

21 Contributions
(sur 37 contrats de ville)

ENGAGEMENT FORT ✓



QUESTIONNEMENTS

- ⌚ TEMPS
- 👤 RÔLE ASSOCIATIONS
- 📄 AUTO-ÉVALUATION VS EXPERTISE

GOUVERNANCE & PILOTAGE à DÉDIER
↓
COMPLEXE!

Intégration
Politique de
la ville

RENFORCER PARTICIPATION?

ÉCHELLE? SPÉCIFICITÉ?

LIEN DISPOSITIFS NATIONAUX

👁️ Vision d'ensemble
📄 Blais: manque volet social



Un PROJET COLLECTIF
↓ Administratif

→ Levier pour
Coordination

MAINTENIR?
PARTICIPATION

De nouveaux ENJEUX & DÉFIS

Des CONDITIONS à RÉUNIR

Co-CONSTRUIRE le PROJET

Clarté sur la PLACE de chacun.e



CULTURE de la PARTICIPATION

4

Les grands défis thématiques à relever dans le cadre de la prochaine contractualisation

Ce chapitre restitue les débats, analyses partagées et visions prospectives des acteurs qui ont participé à la rencontre régionale "les contrats de ville en Occitanie : rétrospective et prospective", du 8 décembre 2022 à Narbonne

Des enjeux thématiques : les axes à renforcer

Emploi et développement économique

A la lecture des rapports d'évaluation, il apparaît que le pilier emploi et développement économique n'est pas suffisamment investi. Dans le cadre de ce pilier l'axe développement économique est celui qui semble difficile à décliner (difficulté à mobiliser les acteurs et partenaires économiques dans le cadre du contrat de ville, cloisonnement des actions avec peu de coopérations entre acteurs économiques et acteurs de proximité (sport, loisir, accès aux droits, etc.).

Synthèse des débats des partenaires présents lors du séminaire régional du 08 décembre 2022 à Narbonne

Les problématiques abordées :

- des problématiques rurales différentes et éloignées des expérimentations urbaines ;
- une difficulté à travailler avec les chambres consulaires et plus largement avec les acteurs du monde économique ;
- une multiplicité d'acteurs et de dispositifs qui ne travaillent pas toujours en complémentarité ;
- une évaluation de l'impact du contrat de ville sur cette thématique qui nécessite une ingénierie forte ;
- une thématique dont l'évaluation n'est pas toujours souhaitée par les élus locaux ;
- un taux de chômage élevé dans les quartiers difficile à résorber ;
- une difficulté à rapprocher l'offre et la demande ;
- une difficulté à attirer de nouvelles entreprises dans les quartiers.

Quelques bonnes pratiques identifiées

- **Cité de l'emploi** : elles proposent une collaboration renforcée des opérateurs de l'emploi, pilotée par le Préfet. En appui du pilier " Emploi et développement économique " des contrats de ville, ce collectif d'acteurs, institutionnels et associatifs. Elle vise à garantir aux résidents des QPV les mêmes opportunités d'insertion, le même accès à l'information, le même accompagnement qu'à l'ensemble de la population. **Narbonne, Montpellier et Toulouse**
- Le Projet pour le Développement de l'Emploi Métropolitain (**PODEM**) est un dispositif innovant de coordination et d'animation de politiques locales d'emploi et d'insertion, co-animé par la Métropole de Montpellier et l'État.
- Les **Citéslab** : sont un dispositif visant à intervenir au plus près des quartiers, pour détecter, préparer et orienter les entrepreneurs en devenir et en activité des QPV. L'exemple de **Carcassonne**.
- Les maisons des travailleurs saisonniers qui propose une offre globale aux travailleurs saisonniers d'un territoire (logement, santé au travail, médiation, législation, formation, transports, etc.), **Agde**.

Les enjeux soulevés

- Impliquer les demandeurs d'emploi
- Créer des actions à la carte de proximité multi partenariale
- Mutualiser des compétences : réaliser des diagnostics multilatéraux et globaux
- Suivre des cohortes pour évaluer l'impact des actions mises en place et les dupliquer

Les propositions faites par les participant-es

- Encourager le développement des Cités de l'emploi : décroisement des partenaires / partage des situations complexes / développe une culture commune de l'ensemble de dispositifs
 - Mobiliser l'ensemble des acteurs et produire avec eux :
 - un plan d'action
 - le développement d'une ODS conséquente à destination des publics QPV pour 75% un cadre d'évaluation partenariale
 - élaborer les critères pour une mesure de l'effet d'impact.
- Y associer les directions de l'emploi et du développement économique.
- Encourager le développement des CitésLab : développe l'entrepreneuriat dans les quartiers

Des enjeux thématiques : les axes à renforcer

La participation citoyenne

Les problématiques abordées

- Un manque de mobilisation des habitants en amont des projets
- Un manque de moyens pour vulgariser la politique de la ville
- Un manque de sensibilisation et de formation générales à la participation citoyenne
- Des conseils citoyens en perte de vitesse
- Une force vive à qui l'on n'a pas suffisamment donné les moyens de s'exprimer et d'agir
- Des réussites lorsqu'il existait une véritable volonté politique
- L'échec du principe de tirage au sort
- Le manque d'hétérogénéité des membres des CC
- La réussite des pratiques de participation de proximité
- Le déficit d'une capacité d'échanges et de réel dialogue. Le cc était une occasion de restaurer ce dialogue en direct mais les conditions de ce dialogue n'ont pas été remplies.

Quelques freins identifiés

- Le fait que les publics les plus précaires soient sur des priorités éloignées de la participation (réponse à leurs besoins primaires)
- Sans une volonté politique locale la participation citoyenne n'a aucune portée.

Quelques bonnes pratiques identifiées

- Montpellier : le conseil de Quartier à la Mosson est équivalent en périmètre au périmètre du CC. La collectivité va expérimenter un travail concerté sur un projet de territoire qui va se jouer sur la Mosson avec le conseil de quartier.
- Castres : lancement d'un fond de participation des habitant-es (FPH) alimenté par la TFPB (1 pour chaque quartier) dédié au conseil citoyen.
- Narbonne : table de quartier qui fonctionne car 1 méthodologie, en proximité, sur la base du volontariat, ouvert à tout.es, avec une communication grand public, avec présence de technicien.nes qui viennent répondre à des questions.

Les enjeux soulevés

- La formation à la participation citoyenne
- La libre adhésion
- Le aller-vers ou la participation citoyenne de proximité
- Maintenir une participation citoyenne mais assouplie c'est à dire adaptée à la réalité du territoire et aux outils ou espaces de participations citoyenne existantes

Les propositions faites par les participant-es

- Généraliser la formation de tout-tes à la participation citoyenne
- Le/la délégué.e de préfet, lorsqu'il/elle est en proximité peut être une personne ressource, une interface entre le conseil citoyen et la collectivité.
- S'appuyer sur toutes les formes de participation citoyenne qui existent (comité d'usagers du centre social, le conseil de quartier, les collectifs habitant.es, etc.) et la compléter par des groupes de paroles ou des groupes de travail thématiques.
- Multiplier les modes d'expression en appui avec la tablette numérique qui lève le frein du rapport à l'oral ou à l'écrit conventionnel (Perpignan)
- Favoriser la libre adhésion
- Démultiplier et diversifier les outils de participation citoyenne
- S'appuyer sur des associations de proximité pour aider à l'animation
- S'appuyer sur les espaces de participations pré-existants (type comité d'usager du centre social, conseil de quartier, groupes de travail habitants du NPNRU, etc.).

Pour aller plus loin

- **Production du centre de ressources Villes et Territoires** : Participation citoyenne : comment la renforcer dans les quartiers ? <https://villes-et-territoires.fr/wp-content/uploads/2022/01/Participation-citoyenne-dans-les-QPV-Villes-et-Territoires-Occitanie.pdf>
- **Le Centre interministériel de la participation (CIP)** a été en novembre 2019, à la suite des engagements pris par le Gouvernement lors du 3e Comité interministériel de la Transformation publique. www.participation-citoyenne.gouv.fr.
- **La plateforme de participation citoyenne CitizenLab** met gratuitement à disposition de nombreux guides pratiques pour déployer la participation citoyenne (budget participatif, plan de mobilité, assemblée citoyenne, participation citoyenne en ligne, etc.). <https://www.citizenlab.co/fr-fr/guides>

Des enjeux thématiques : les axes à renforcer

L'éducation

Problématiques

- Comment repositionner l'école, l'éducation au cœur de la République ? c'est commencer avec la mixité scolaire ou la mixité sociale en milieu scolaire
- Un défi : comment l'outil contrat de ville va mobiliser les données du PRE et des autres ? car l'éducation c'est la culture, le sports, les droits, la santé,... et la scolarité
- Qu'est-ce qu'on met derrière « Education » ? L'éducation - dans et hors l'école -
- Quels sont les dispositifs à intégrer : cité éducative, CTG,...
- Le PRE doit-il être dans le droit commun ? il faut repenser à ce qu'on doit faire d'autre que le PRE, par exemple quartiers d'été.
- L'éducation, accessible à tous ?
- Qui pilote la RE ? Quid de la compétence « Education » ? car elles sont différentes suivant les degrés EN

Constats

- Toutes les données sont dans le rouge pour la partie Education du CdV, il existe des moyens mais les résultats scolaires continuent de baisser
- Le zonage QPV-REP toujours non cohérent
- En Occitanie, 30 lycées sur 300 sont en QPV. Les lycées professionnels sont absents des QPV alors que 18% des élèves en lycée professionnel sont des habitants de QPV
- Il y a plus de lycées privés en QPV que publics.
- Les lycées agricoles ne sont pas fléchés alors qu'ils récupèrent de nombreux jeunes issus des QPV

Les bonnes pratiques

- Les cités éducatives
- La démarche « mixité scolaire » initiée à Toulouse depuis 2017
- Le collège Simone Veil à Montpellier : un développement d'activités sportives et artistiques a fait remonter les effectifs des élèves
- Volonté du conseil Régional de mixité -générale, professionnelle et agricole (exemple à Cahors)

Propositions

- Montrer l'efficacité des dispositifs mis en place (suivis précis par cohorte, indicateurs de suivis)
- Améliorer la coordination des dispositifs éducatifs : cités éducatives, cordées de la réussite, CLAS, PRE...
- Renforcer les liens entre PRE et contrat de ville
- Le développement de la mixité sociale et scolaire est une responsabilité de la ville et elle doit prendre en charge la mobilité et la cantine scolaire
- Partir sur les urgences
- Le GIP, une structure qui permet la cohérence des données
- Travailler plus avec les maternelles et les parents
- Des formations de socle commun/éducatif avec les EN, Conseil Départemental, animateurs, directeurs d'école, sur par exemple l'accompagnement à la parentalité, l'inclusion

2 enjeux clés

- Plus de mixité sociale en milieu scolaire (mais c'est toucher à la carte scolaire qui est un sujet tabou. La carte est la vraie réponse à la mixité)
- L'intégration de l'éducation -au sens large- à la démarche globale d'un contrat de ville, au projet collectif dont l'objectif est d'améliorer la qualité de vie des habitants

3 freins

- Sentiment de repli de l'Education nationale, qui est uniquement sur la réussite scolaire et non éducatif. L'institution est plus éloignée du terrain alors que les enseignants
- Les cultures différentes des institutions en lien avec l'éducation (brigadier et AS par exemple)
- L'ingénierie, les moyens humains adaptés au bien des enfants

2 perspectives de réussite

- Reprendre les principes de l'éducation populaire : intégrer les projets pédagogiques dans les projets éducatifs
- Reprendre la philosophie du label « cité éducative », la notion d'alliance éducative, d'interdisciplinarité de l'éducation afin d'améliorer la coordination et les projets locaux.

Des enjeux thématiques : les axes à renforcer

La gouvernance et le pilotage du contrat de ville

Problématiques

- Chaque dispositifs fait l'objet de multiples COPIL par dispositifs (notamment dans le champ de l'éducation : PRE, Cité éducative, CLAS, etc.) qu'il pourrait être utile et efficient de mutualiser par thématique.
- Le CISPD et la politique de la ville développent des gouvernances distinctes car leurs financements sont différents (FIPD/BOP 147). Or cette déconnexion apparaît préjudiciable à la cohérence de l'action globale sur les quartiers.
- Dans les GIP, la politique de la ville est intégrée, ce qui signifie qu'elle ne fait pas l'objet d'un COPIL donc d'une réflexion stratégique dédiée.
- La multiplication des instances (ville, EPCI) impactent la prise de décision des financements des opérateurs car les décisions sont longues à prendre. Cette lenteur administrative met trop souvent les opérateurs en difficulté.
- L'articulation entre la politique de la ville et l'ANRU reste insatisfaisante. Il existe une mise en concurrence de jeux d'acteurs, l'ANRU n'acceptant pas d'être intégrée à une démarche plus large, et de faire partie de la thématique urbaine du contrat de ville

Les enjeux clés

- Développer une culture élargie de la coopération
- Impliquer les directions métiers (collectivité/partenaires)
- Alléger la lourdeur de l'appel à projet et ses effets sur la dynamique partenariale et les conditions de travail des porteurs de projets
- Encore trop de projets qui ont fait leur preuve, et devraient à ce titre basculer dans le droit commun, continuent à être financés par la politique de la ville.

Le principal frein

- Avoir un contrat de ville trop ambitieux sur différents objectifs, trop fourni en attentes.

Quelques clés de réussite

- Engager la démarche de préfiguration du contrat de ville avec tous les dispositifs.
- Imaginer un pilotage transverse.
- Faire preuve de bon sens...

Quelques exemples de bonnes pratiques

- le GIP politique de la ville: capacité à mutualiser les moyens mais parfois difficultés avec les oppositions politiques incarnées au sein du GIP. Portage moindre politiquement. Délégation financière.
- Se fixer un objectif par quartier, l'exemple de Toulouse: pilotage intégré par quartier avec 10 chefs de projet qui sont également chargés thématiques. Cela favorise l'interconnaissance entre acteurs et la spécificité territoriale.
- Perpignan : le chef de projet est à la fois en charge de la politique de la ville et du volet social de la rénovation urbaine, ce qui facilite l'articulation entre ces deux dimensions d'un contrat de ville.

Propositions

- Croiser les approches territoriale et le thématique. Commencer par identifier les besoins des territoires avant d'aborder les enjeux thématiques du contrat de ville. Il s'agit de partir des besoins pour aller nourrir les thématiques
- Quand tous les QPV sont localisés sur une seule ville, il semblerait plus efficient de donner la compétence à la Ville pour éviter la multiplication des instances de décision.

Des enjeux thématiques émergents

Le vieillissement de la population

Constats et problématiques

- La crise sanitaire a fait apparaître plus clairement la problématique des personnes isolées et âgées et ses incidences sur leur santé, leur alimentation, leur accès aux loisirs, la culture, etc.
- Double peine de la vieillesse et de la précarité en QPV. Si dépendance, pas les moyens d'aller en EHPAD.
- Dans le cadre du NPNRU des propositions de relogements pour les personnes âgées sont faites mais ne couvrent pas tous les besoins.
- L'enjeu n'est pas suffisamment discuté avec les bailleurs alors qu'un lien pourrait être fait avec l'utilisation de l'ATFPB.
- Problématique soulevée davantage dans les QPV centres anciens avec souvent l'absence de bailleurs et des propriétaires immobiliers réticents à effectuer les travaux nécessaires.
- Dans l'ancien, il est impossible de détruire donc les travaux portent sur de la rénovation d'intérieur. Durant les travaux l'enjeu est de favoriser le maintien des personnes âgées dans leur quartier d'origine pour éviter leur déracinement et leur isolement.
- Pas forcément de services de santé à proximité des populations âgées qui rencontrent des difficultés de mobilité.
- De nombreux médiateurs et adultes relais constatent une augmentation des personnes âgées qui n'ont plus accès à leurs droits.
- Il y a une majorité de femmes âgées dans les quartiers prioritaires : enjeu dans la prise en charge de ce type de public.
- Métiers de l'aide à la personne en tension.
- Part des jeunes qui reste toujours plus importante en qpv -> comment jeunes et PA cohabitent dans le quartier ? quelle entraide aujourd'hui ?
- La politique jeunesse est nommée tandis qu'il est rarement évoqué une politique sénior, ou qu'elle se noie dans le volet cohésion sociale...
- Population qui est invisible, et souvent dans le déni de ses difficultés donc plus difficile à accompagner.

Quelques enjeux

- La prise en compte de cette thématique dans la politique de la ville ;
- L'adaptation du parcours résidentiel pour les séniors ;
- Le maintien à domicile et l'adaptation des logements ;
- L'utilisation de l'ATFPB pour apporter une réponse à certaines problématiques (besoin de lien social, etc.) ;
- L'intégration de l'enjeu du vieillissement dans les nouveaux programmes immobiliers ;
- L'accès aux services (notamment soin et santé) et commerces de proximité
- ...

Bonnes pratiques

- Intergénérationnel : les quartiers d'été ont permis de renouveler l'offre et d'élargir auprès d'autres associations qui s'adressaient aussi aux personnes âgées.
- Certaines collectivités promeuvent déjà les modes de colocation ou d'intergénérationnel, habitat dit "inclusif" : convention possible avec le bien vieillir chez soi : financement dans le cadre de l'APA.
- Actions phares de la guinguette (permet de rompre avec l'isolement) ; de séniors fédérés autour du centre social et d'une résidence d'artiste.
- Asso les petits frères des pauvres : travaille plus avec les EHPAD (ponts à créer ?).
- Appui sur l'instance de la Conférence des financeurs (instance départementale) : permet de financer des actions qui peuvent être menées par des régies de quartier (exemple à Montauban pour les personnes âgées : remise à niveau du code et du permis de conduire. Permet aussi un travail de prévention, de se demander parfois "est-ce que ce n'est pas trop tard ?" Permet aussi de fédérer un groupe de personnes âgées (lien social ++).
- Exemple aussi de la CPAM qui peut mandater une régie de quartier sur un service "action sanitaire et social" (avec un référent direct pour trouver une réponse à une problématique individuelle).
- Création de liens avec la CPAM grâce à la CTG (Convention Territoriale Globale) et/ou le CLS.
- Certains départements travaillent le développement de familles d'accueil pour personnes âgées.
- Unis-Cité : actions en faveur des séniors (par le recrutement de services civiques dédiés).
- Mise en place du permis de louer en centre ancien qui permet une vérification de l'état du logement.
- Bus France Services qui permet un accès facilité au plus proche des habitants.

Des enjeux thématiques émergents

Le vieillissement de la population

Propositions

- Se rapprocher des CCAS et s'appuyer sur leur analyse des besoins sociaux (ABS) pour recenser, identifier les problématiques et mutualiser des actions en faveur des personnes âgées.
- Encourager l'échange de biens (T5 -> T2) qui répondrait au marché tendu avec des personnes âgées qui refusent souvent de quitter leur logement social doté de plusieurs chambres alors qu'elles vivent désormais seules (certains bailleurs sociaux peuvent être levier sur ce type "d'échanges de biens"), produire un état des lieux du parc.
- Adapter l'offre culturelle et de loisirs au vieillissement de la population.
- Réaménager l'espace public pour faciliter son accès et son usage aux personnes âgées (parcs de loisirs, mobilier urbain, voie de mobilité, etc.).
- Une vraie réflexion est à mener sur le commerce et les services de proximité.
- Les personnes âgées sont aussi à valoriser dans leurs compétences (lien social/emploi/transmission du savoir/milieu associatif/éducatif).
- Soutenir les acteurs territoriaux (peu nombreux) œuvrant sur cette thématique : exemple de l'association dans l'Hérault du CODES 34 (Comité de l'Hérault d'Education pour la Santé)
- Créer des marches exploratoires pour personnes âgées (pour traiter des questions relatives à l'accessibilité, la tranquillité, le sentiment d'insécurité, etc.)
- Droit commun "abondant" sur cette thématique depuis quelques temps : saisir l'opportunité dès maintenant pour mettre les moyens nécessaires.

Un enjeu clé

- L'adoption d'un nouveau regard sur les personnes âgées comme des personnes-ressources

2 freins

- Déni psychologique : la retraite n'est pas dorée pour tous, avec une précarité parfois très marquée.
- Elus davantage encouragés à valoriser l'image d'un "territoire jeune et dynamique" et qui, par conséquent, se penchent moins sur la problématique du vieillissement de la population.

Une perspective de réussite

- Favoriser une démarche s'appuyant sur une dynamique partenariale et participative. Exemple avec la création d'espaces de lien social.

Et pour aller plus loin :

- **Vieillesse de la population : un processus qui touche aussi les quartiers prioritaires de la politique de la ville** , En bref #44, Octobre 2017, CGET.
- **RECOMMANDATIONS VIEILLIR EN QUARTIER PRIORITAIRE - UN ENJEU DE SOCIÉTÉ - Sortir du « déni de vulnérabilité »** , septembre 2021, Conseil National des Villes.
- **Les personnes âgées des quartiers populaires : sortir de l'invisibilité !**, janvier 2021, Les cahiers du développement social urbain n°73

Des enjeux thématiques émergents

La transition

Problématiques

- La question vaste de la transition qui monte en flèche et doivent impérativement être prises en compte dans le montage du prochain contrat de ville.
- Un travail d'identification des acteurs à réaliser pour avoir un contrat de ville le mieux articulé possible.
- Une demande grandissante des habitant.es que les cours soient végétalisées.
- La question du périmètre du pilier transition, qui reste à définir.

Constats

- Des habitants et habitantes volontaires pour faire partie des réflexions sur la transition, ne pas être laissés de côté. Avec l'idée que même si la transition n'est pas la préoccupation principale, elle va dans le sens d'une évolution de la société et ne doit pas être loupée sinon ils seront à la traîne.
- La transition énergétique comme préoccupation principale : manque de réponse vis à vis des bailleurs qui craignent une forte augmentation des charges locatives avec l'augmentation des prix de l'énergie, avec comme conséquence principale une forte augmentation prévue des impayés.
- Dans beaucoup de territoires, rien n'a été mis en place au delà des questions de tri sélectif, il faut donc accélérer le mouvement.
- La question de la transition devra aussi intégrer la dimension alimentaire du bien manger qui est très important pour les habitants et habitantes.
- La transition commencera déjà par une révision des marchés publics dans le cadre du dispositif quartiers résilients.

Pour aller plus loin

- Production du CRPV Villes et Territoires Occitanie : "Transition écologique & Emploi - La transition écologique : un nouveau levier pour l'insertion professionnelle des habitants des quartiers ?"
- Accompagnements et moyens dédiés aux collectivités - Région Occitanie - Ademe

Suivi d'une cohorte de 30 ménages en précarité énergétique, accompagnés et non accompagnés - CERDD École de la transition écologique - remobilisation et formation de jeunes aux métiers de demain

- Outils de formation sur lesquels les CRPV ou des centres de formation peuvent vous accompagner :
 - La fresque du climat : comprendre les enjeux climatiques et dépasser les postures écolo/climatosceptique
 - Les outils dits de "mise en récit", pour raconter son territoire autrement (entre professionnels ou avec des citoyens)

Bonnes pratiques

- Toulouse : développement des circuits court avec des projets d'agriculture urbaine (territoire propice au développement de ce genre de dynamiques)
- Agde : mise en place d'une armoire en libre service avec des légumes à disposition. Implication des résidents dans la gestion des aliments. Pas de critère de revenu.
- Un territoire : développement de logement inclusifs dans un quartier comme création de lien social et transition dans la conception des relations.
- Toulouse : occupation transitoire des espaces pour faire vivre des espaces fonciers voués à la destruction et favoriser le développement de projets locaux.

Propositions

- Répondre aux demandes des habitants sur la végétalisation
- Démocratiser les espaces d'échanges type boîte à dons alimentaires d'Agde
- Faciliter le développement des projets en lien avec le bien manger (type circuit court, VRAC)
- Être formés pour avoir une bonne maîtrise des enjeux de transition

Enjeux et freins

- Réussir à avoir une transversalité pour englober toutes les thématiques liées à la question des transitions.
- Réussir à adapter la question de la transition au-delà des préoccupations de "survie"

Les questions soulevées par la géographie prioritaire

Il existe une inquiétude relativement forte liée à l'évolution de la géographie prioritaire / quartiers de veille active

Les critères de définition de la géographie prioritaire

La notion de quartier prioritaire renvoie à des réalités très variées. En ce sens les acteurs de la politique de la ville ont parfois le sentiment d'une politique qui ne s'adapte pas suffisamment dans sa déclinaison à cette forte hétérogénéité territoriale. Ils aspirent au contraire à sortir d'une vision uniforme des territoires prioritaires. Les aires continues dont les contours sont uniquement déterminés par le critère de revenus médians ne leur paraissent pas pertinentes ou tout du moins insuffisantes.

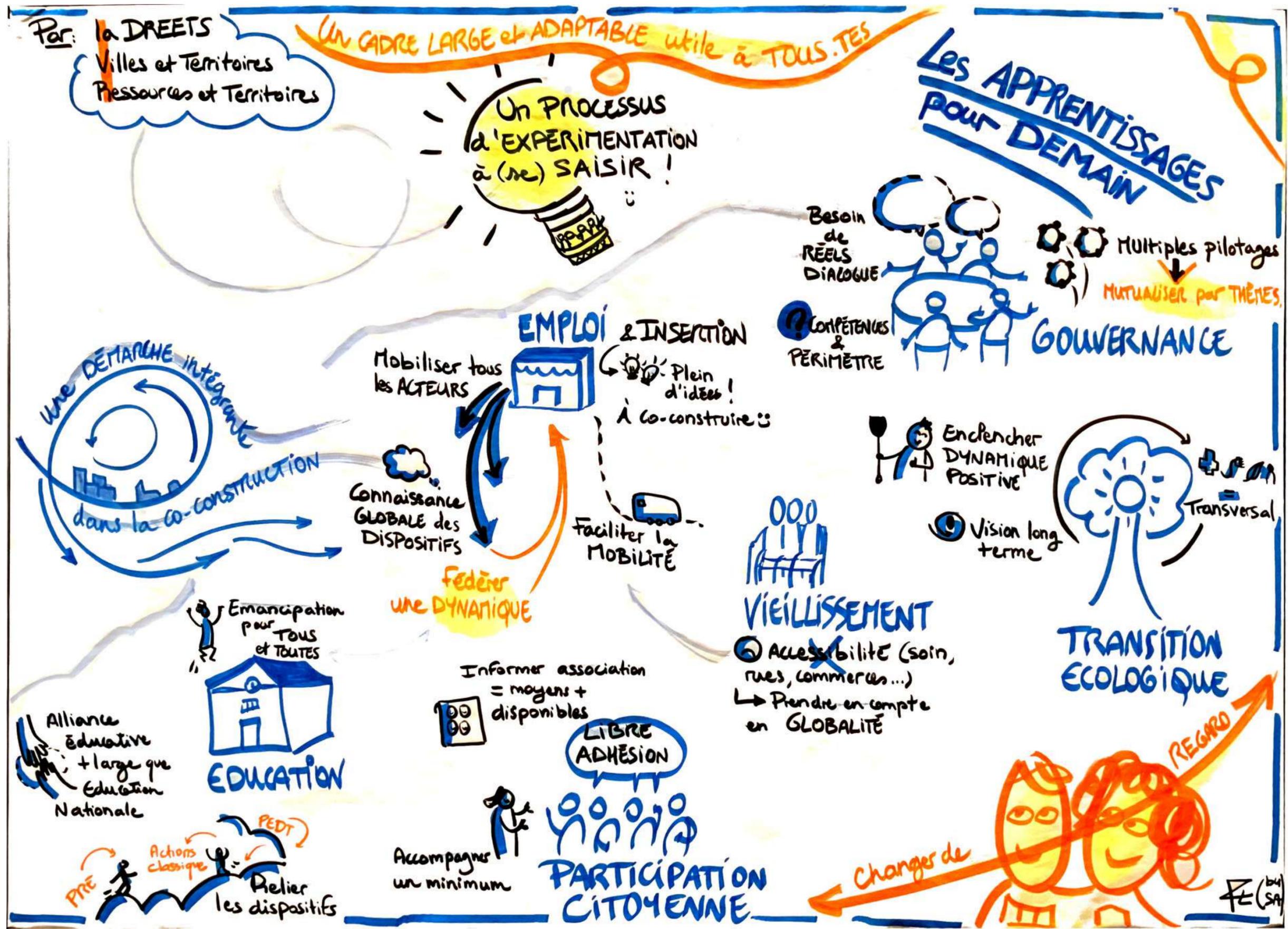
L'enjeu des territoires de veilles

Le constat récurrent est de dire que les quartiers en veille renforcée n'ont finalement pas ou peu bénéficié de la politique de la ville et se sont pour la plupart encore plus paupérisés qu'ils ne l'étaient auparavant. Pour les acteurs de la politique de la ville, il est nécessaire de tendre vers des territoires de veilles dont le repérage répond à des diagnostics croisés des acteurs de terrain sur la base des critères cumulés de cohésion sociale et du cadre de vie.

Les milieux ruraux

Dans les territoires ruraux les partenaires, tout comme les porteurs de projets sont confrontés à un besoin qui dépasse largement le périmètre du quartier prioritaire. Il existe d'innombrables poches de pauvreté, qui parce qu'elles sont disséminées, échappent à la politique de la ville. Or tous constatent la précarisation de cette population rurale, et la difficulté, à moyens constants de répondre aux besoins grandissant de ces publics géographiquement éparpillés mais tout autant en demande de soutien que ne le sont les habitants des quartiers prioritaires. En ce sens, tous s'accordent à dire que telle qu'elle est conçue, la politique de la ville n'est pas adaptée aux réalités rurales.

Fresque réalisée par Fanny Monod-Mitrev (Percolab) durant les ateliers de l'après-midi, 8 décembre 2022



5

Le grand défi méthodologique : Comment mieux intégrer la démarche d'évaluation dans les prochains contrats de ville ?

Ce chapitre restitue les débats, analyses partagées et visions prospectives des acteurs qui ont participé à la rencontre régionale "les contrats de ville en Occitanie : rétrospective et prospective", du 8 décembre 2022 à Narbonne

Comment mieux intégrer la démarche d'évaluation ?

Elaboration d'un référentiel d'évaluation

Propositions

1. Primordial d'élaborer ce référentiel avant le début du contrat de ville afin que l'évaluation soit un réel outil de pilotage et serve de pistes d'amélioration. Définir dans le référentiel ce qui peut/doit être évalué ou non.
2. Ne plus mesurer les indicateurs à un instant t mais le mesurer de manière dynamique : généraliser les études de cohortes pour mesurer la mobilité résidentielle et de revenus, les parcours résidentiels. Suivis de cohortes à bien définir en amont : sur quel sujet ? avec qui ? un prestataire ? travail avec l'Université ? Un laboratoire de recherche ?
3. Etablir un référentiel d'évaluation différencié en fonction des grandes typologies de quartiers et des aides financières importantes donc le quartier bénéficie (programme ANRU notamment).
4. Se concentrer en priorité sur l'évaluation du droit commun dans le référentiel (exemple : parfois, les 20% du BOP147 pour l'emploi/dev éco ne sont pas toujours utilisés car déjà beaucoup d'outils de droit commun sur le sujet).
5. Evaluer les démarches « d'aller-vers » menées dans le cadre du droit commun par les partenaires tel Pôle Emploi / Evaluer le décrochage sur le droit commun ? Pourquoi parfois à partir du premier contact seulement on perd le public ?
6. Utiliser l'instance de pilotage du Comité des financeurs (lorsqu'il existe) pour discuter/valider le référentiel d'évaluation.
7. Etablir un référentiel succinct et engager les directions métiers (comment les convaincre ?) dans la démarche pour plus de transversalité.
8. Se mettre d'accord avec les partenaires en amont sur les « périodes et objets d'évaluation », exemple : évaluation une fois par an sur un objectif sur 3 ?
9. Accorder dans le référentiel davantage de temps sur l'évaluation de la dynamique partenariale (entre signataires, avec les porteurs de projet...) et moins sur le « portrait du quartier ».
10. Adjoindre à chaque donnée quantitative du référentiel, une donnée qualitative (exemple sur le suivi du nombre de relogement, quels effets sur les personnes ? parcours éducatif... ?)

Les points de vigilance

1. La production d'un support à destination des partenaires et acteurs associatifs type « fiche bilan-perspectives » reprenant des chiffres-clés évaluatifs mais aussi une évaluation de la dynamique partenariale -> Repartir de ce support unique pour les futures actions (permet de légitimer et d'ancrer l'évaluation dans une démarche utile).
2. Utiliser les services et les équipes mobilisables et travailler (uniquement ?) avec elles -> « repérer là où on a la place de faire bouger les choses pour éviter la perte d'énergie ». Exemple de travail avec les RH sur la représentativité des embauches saisonnières : sur 10 embauches, minimum de 3 habitants des quartiers.
3. Pour favoriser la mise en place d'un référentiel d'évaluation, exemple de fédérer les acteurs de droit commun en créant un même lieu avec différents partenaires.
4. Exemple du **référentiel d'évaluation qui avait été fait sur les CUCS** (et qui allait plus loin que l'instruction de l'ANCT du 14 décembre 2021).

Les freins

1. Avec les programmes de rénovation urbaine/renouvellement urbain : diminution importante du nombre d'habitants sur un quartier, modifications sociales très importantes, est-ce qu'on parle toujours du même quartier ?
2. Quelle animation du pilotage de ce référentiel ? Déjà, dans certains territoires, COPIL politique de la ville sans débat, aucune décision prise, désintérêt des élus et donc techniciens déçus, donc compliqué de les mobiliser sur un référentiel d'évaluation dès maintenant.
3. Epuisement, lassitudes sur les évaluations successives avec parfois l'impression d'arriver toujours aux mêmes conclusions.

Les points de vigilance

1. Qui lit les rapports d'éval ? Quelle utilité ? Faut-il scinder les destinataires de l'évaluation et adapter sa communication en fonction des différents publics ?
2. Les enjeux sont de moins en moins lisibles pour construire un référentiel : le contrat de ville n'est plus un contrat dit « unique ».
3. Eviter l'écueil de faire de l'évaluation uniquement un rapport d'activité : dédier des moyens humains et financiers sur la construction de ce référentiel.
4. La politique de la ville est déjà une des politiques publiques les plus évaluées, comment aller plus loin sans s'épuiser ?
5. Ne pas oublier d'associer les citoyens, l'expertise d'usage au sein du référentiel (dans un contexte de défiance et de repli sur soi...)

Les points d'appui

1. Chef-fe de projet politique de la ville qui assure rôle de chef d'orchestre, de faire parler plusieurs langages différents. Favorise l'intermédiation, l'interconnaissance.
2. S'appuyer sur des formations pluridisciplinaires, transversales (pour les élus ou agents collectivités et Etat).
3. Sanctuariser une enveloppe « ressources » pour que les acteurs se forme à l'évaluation, aux indicateurs, etc. ?

Comment mieux intégrer la démarche d'évaluation ?

Les outils à exploiter ou à créer

Propositions

1. Envisager une lecture croisée des bilans des dispositifs de la politique de la ville
2. mobiliser les données des différents partenaires via à un outil numérique collaboratif permettant d'archiver dans un endroit accessibles à tous es partenaires ou via un tableau d'indicateurs collaboratif que chaque partenaire alimente chaque année.
3. Renforcer les démarches qualitatives : des séminaires d'analyse partagée
4. Une fiche d'indicateurs qualitatifs type que chaque porteur de projet remplirait chaque année
5. Impliquer les acteurs de proximité pour des diagnostics partagés. Notamment les médiateurs : analyse des bilans annuels des médiateurs + une table ronde d'analyse partagée entre médiateurs
6. Développer les tables de quartier et s'appuyer sur cet outil participatif pour une évaluation en continu via les habitants et tout type de démarche impliquante (marches exploratoires, etc.).
7. Impliquer les médiateurs et adultes relais à qui demander un bilan annuel qualitatif climat social, besoins émergents, problématiques, etc.). Se servir du bilan annuel des médiateurs dans lequel intégrer d'autres indicateurs plus qualitatifs. Pourquoi pas même les réunir une à deux fois par ab pour alimenter l'évaluation en continu.
8. Faire évoluer l'outil Dauphin pour qu'il puisse générer des données utiles et partagées à l'évaluation. Nécessité d'une formation approfondie des potentiels de la plateforme Dauphin).
9. S'appuyer davantage sur les observatoires locaux et sur l'ONPV.

Les freins

1. Peu d'ingénierie et peu de temps à dédier.
2. Ceux qui détiennent les données ne les transmettent pas par crainte d'une remise en cause de leur travail. Transmission de données vue comme un contrôle. Pas de notion de prospective et axe d'amélioration.
3. La production d'un trop grand nombre d'indicateurs qui ne sont pas ou mal renseignés.
4. Trop peu d'indicateurs qualitatifs dans les bilans.
5. Un manque de maîtrise des techniques d'animation participatives type séminaires d'analyse partagée, recueil de données auprès des citoyen-es, etc.
6. Pas ou peu d'observatoires locux sur lequel s'appuyer.

Les points de vigilance

1. L'importance d'une réflexion concertée en amont de la mise en place d'outils de manière à ce que chaque partenaire comprenne et s'engage de manière continue dans l'alimentation de ces outils.

Les points d'appui

- L'existence de nombreuses données locales mobilisables
- La parole des habitants comme source qualitative de diagnostic

Comment mieux intégrer la démarche d'évaluation ?

Les données qualitatives et quantitatives à recueillir

Propositions

Quelles données ?

- Données quantitatives issues :
 - des bilans d'actions, de données de suivi des partenaires de droit commun.
 - données liées à la mise en place d'un suivi de cohortes
- Données issues d'enquêtes habitant-es ou d'acteurs de terrain, enquêtes administrées en ligne
- Données qualitatives :
 - la question du récit primordial : focus d'action mis en avant avec l'idée d'avoir un témoignage de la personne en charge de l'action et le bénéficiaire (très apprécié par les élus).
 - des données recueillies auprès des habitants, des bénéficiaires d'action.

Auprès de qui ?

- auprès de tous les partenaires engagés dans le contrat de ville
- auprès des acteurs détenteurs de données de droit commun
- auprès des habitants
- auprès des acteurs de terrain y compris les porteurs de projets

Comment ?

- Envisager un pilotage resserré état / collectivité avec la construction d'un référentiel d'évaluation qui engage chaque à produire, fournir et exploiter les données.
- Une méthode induisant une évaluation en continu et qui soit collaborative
- Etre en mesure de collecter des données qualitatives et quantitatives dès le départ, de manière harmonisée pour être en mesure de les agréger, de les intégrer.

Les freins

- Système d'information : dauphin est très limité
- Moyens financiers dédiés trop faibles
- Absence de dénominateur commun
- Il faut des données objectivables
- Manque d'intérêt de certains élus pour l'évaluation qui limite la dynamique d'une évaluation collaborative.

Les points d'appui

- Mettre en place des enquêtes et donc solliciter les acteurs du contrat de ville
- Moyen d'ingénierie : pour bâtir le programme
- Donner des moyens aux structures pour recueillir des données et mesurer l'impact.
- Capacité de rendre l'évaluation accessible à tout le monde.
- Construire un système d'information commun à l'échelle du contrat de ville.
- Capitaliser des éléments sur une démarche, comment l'essaimer à l'ensemble des territoire et/ou sur d'autres thématiques.

Les clés de la réussite

- Intégrer l'évaluation au démarrage du contrat de ville.
- Créer une application / un outil commun de reporting collaboratif
- Un projet commun pour s'impliquer dans la démarche / appartenir à une communauté d'acteurs.
- Mesure sine qua non : possibilité de mesurer l'impact dans les structures
- Il est impossible de bâtir un système d'évaluations sans suivi en continu. Travailler en co-construction avec les acteurs avec des espaces communs et une culture commune.
- Utiliser les PRE pour recueillir des données car en lien en directe avec les publics.
- Outil commun à l'ensemble d'un territoire
- Définir des échantillons et des panels pour valoriser l'impact de la politique de la ville sur un territoire.
- La volonté politique et technique.
- Avoir les bons outils et de la compétence sur un exercice très complexe.
- Ne pas chercher à tout évaluer mais faire des choix collégiaux.
- Interroger les bon acteurs : est il nécessaire d'associer les habitants sur ce domaine ?

Comment mieux intégrer la démarche d'évaluation ?

La mobilisation des partenaires

Propositions

- Intégrer dans l'évaluation les différents dispositifs (ANRU, PRE, CISPD, Citélab...) – Associer les partenaires de ces différents dispositifs
- Démarche évaluative à l'échelle départementale avec restitution départementale qui permet de mobiliser tous les partenaires signataires
- Associer les porteurs de projet à la démarche évaluative
- Associer les Bailleurs (abattement TFPB)
- Définir une question évaluative sur la définition de l'attractivité du QPV vue par les habitants, et construire les outils à partir de ce diagnostic
- Associer les partenaires via des thématiques/focus.

Les freins

- L'articulation EPCI/Ville: un partenariat qui n'est pas toujours possible
- Le manque de disponibilité pour des rencontres partenaires

Les points de vigilance

- La nécessité d'un outil partagé entre les partenaires pour une mobilisation facilitée
- La production d'un référentiel simple, avec peu de questions évaluatives.

Les points d'appui

- L'appui de la Préfecture pour la mobilisation des partenaires
- Les Cités Educatives permettent la mobilisation de l'EN
- Un pilotage du contrat de ville par le DGA/DGS/Maire/Président.

Quelques exemples de pratiques

- Agde: démarche de pilotage commune aux différents dispositifs (un seul COPIL)
- Auch: DGA directement en charge de la politique de la ville ainsi que de thématiques qui croisent les thématiques du contrat de ville (petite enfance...)
- Agde : Organiser des Forums Politique de la Ville annuels avec les opérateurs et les partenaires, élus, qui permettront de contribuer à l'évaluation (restitution des bilans annuels + ateliers partagés)
- Tarn : évaluation départementale des 5 contrats de ville organisée par la Préfecture.

Comment mieux intégrer la démarche d'évaluation ?

La mobilisation des porteurs de projets

Propositions

- Développer le réseau d'acteurs de territoire (associations) pour travailler tout au long de l'année et co-construire
- Organiser des rencontres des acteurs et actrices locaux pour travailler aux questions évaluatives (accompagné par un cabinet de conseil ou autre partenaire en charge de l'évaluation)
- Accompagnement des conseils citoyens en amont pour avoir un regard pertinent sur les projets. Ne pas nécessairement les mobiliser en COPIL si ça ne semble pas adapté.
- Travailler les questions sur lesquelles ils sont déjà mobilisés.

Les freins

- Un sentiment de saupoudrage qui ne permet pas d'avoir un petit réseau de partenaires
- Le morcellement qui génère une difficulté de mise en réseau et provoque un manque de rencontre avec les partenaires.

Les points de vigilance

- Question de la continuité : difficile de mobiliser sur le long terme. Il est important de faciliter l'implication dans l'évaluation pour que les partenaires n'aient pas à y consacrer trop de temps de leur côté
- L'intégration des opérateurs dans les temps de travaux et concertation avec les acteurs de l'évaluation pour fluidifier les échanges.

Les points d'appui

- Des relations existent déjà entre les opérateurs et avec les porteurs du Contrat de Ville, il s'agit avant tout de les renforcer.
- La culture évaluative va devenir plus présente et connue de tous et toutes, ce sur quoi il peut être intéressant de s'appuyer.

Quelques exemples de pratiques

- Un territoire où les nouveaux porteurs de projets sont invités à se présenter à l'ensemble des acteurs du contrat de ville pour se faire connaître et comprendre son fonctionnement.
- Un territoire où les porteurs de projet sont parties prenantes de la démarche évaluative dans la définition des indicateurs et critères, avec une identification collective des données à recueillir.

Comment mieux intégrer la démarche d'évaluation ?

La participation citoyenne dans la démarche d'évaluation

Propositions

- Travailler sur l'expertise d'usage pour en arriver à des questions de projet de territoire.
- Favoriser les espaces d'échanges formalisés avec des partenaires de l'ensemble des dispositifs du territoire pour avoir des croisements et éviter l'immobilisme.
- Faire des rencontres (un dialogue permanent) entre opérateurs, chefs de projet et délégués du préfet, conseil citoyen pour être mieux informés et monter des projets collectifs
- Internaliser l'animation du CC car est une garantie de pérennisation
- Faire partir sur des projets et non par des COPIL, COTECH..
- La GUP, un outil d'implication pour le CC

Les freins

- La durée de d'évaluation et sa temporalité qui ne correspond pas forcément à celle du conseil citoyen
- Le renouvellement du CC qui est parfois peu compatible avec le suivi de projet/d'évaluation
- Si le CC est opposé à la ville
- Si le CC n'est pas préparé à la participation des COPILs
- Les temps d'engagement sur le CC
- La représentativité des habitants
- Les publics : une participation majoritaire de personnes retraitées

Les points de vigilance

- Faire attention à la perte de motivation induite par la participation à des réunions complexes sans temps de préparation en amont. Sentiment d'incompréhension et de ne pas être à sa place qui peut démobiliser.
- Prendre le soin d'intégrer le Conseil citoyen dans des rencontres avec les opérateurs pour travailler collectivement.
- L'intégration à la démarche évaluative doit être définie par les acteurs chargés de l'évaluation mais en concertation avec les conseillers citoyens.
- La participation citoyenne n'est pas incarnée uniquement dans le conseil citoyen : d'autres formes d'intervention

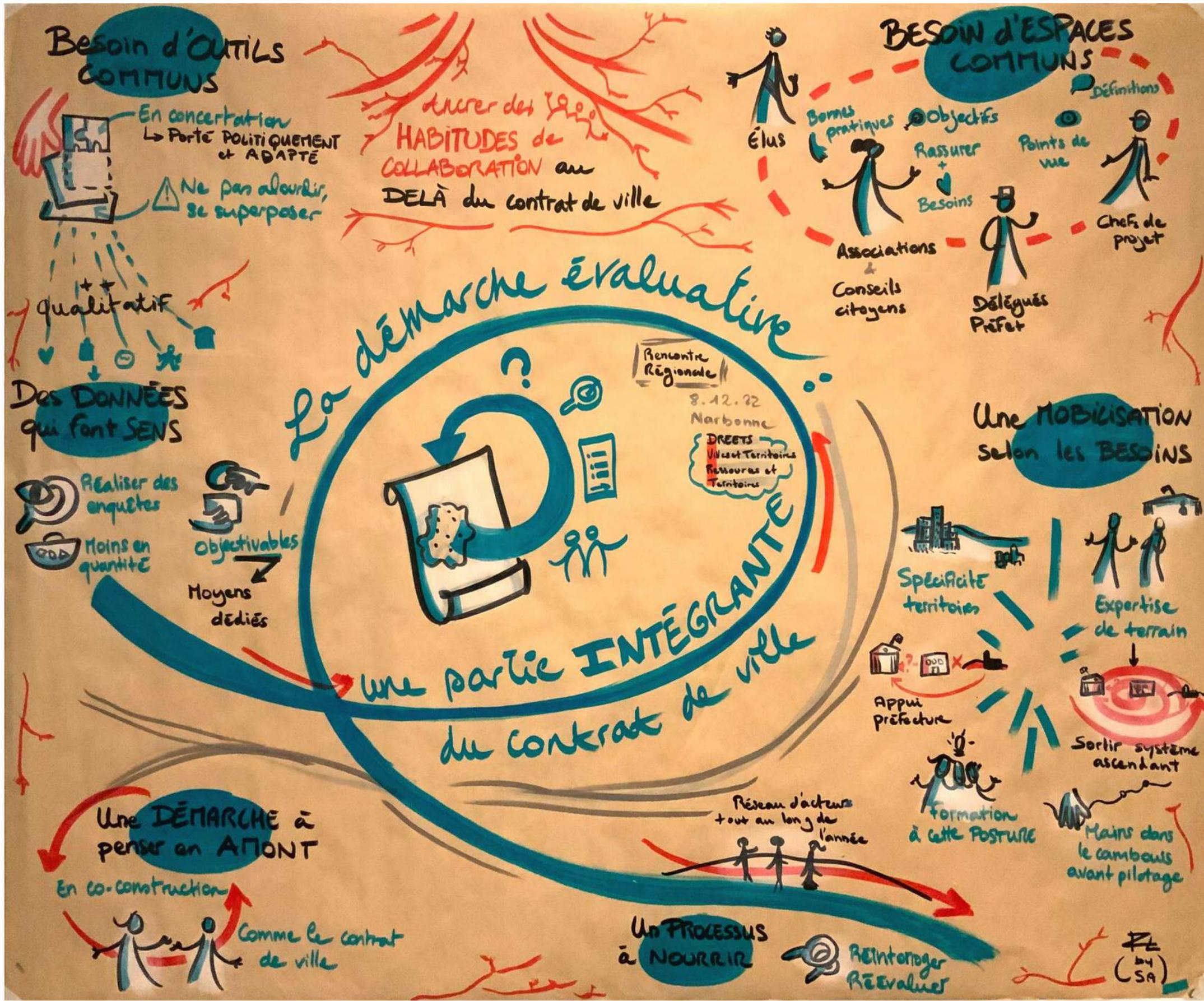
Les points d'appui

- Le conseil citoyen a (normalement) collecté la parole habitante et peut fournir des données qualitatives
- Le conseil citoyen est mobilisé à long terme sur la durée du contrat de ville et peut avoir un regard critique sur l'ensemble de la période (même s'il se renouvelle).
- Le conseil citoyen existe aujourd'hui et non en 2014, il y a une nécessité de s'y appuyer
- Une forte implication du CC sur des projets concrets
- Une charte de bonne conduite
- Le CC comme laboratoire d'idées

Quelques exemples de pratiques

- Grand Auch : participation à l'évaluation via la détermination de la question évaluative. Mais pas forcément à la détermination des indicateurs, pas forcément considérée comme pertinente.
- Montpellier : conviés à la définition de l'évaluation, des questions, de l'évaluation partagée et des préconisations.
- Albi : formation avec apport d'un cadre de la co-construction, la question de la posture des conseillers. Mission d'accompagnement dans la fiche de poste de la cheffe de projet. Charte d'engagement à un accompagnement dans la durée. L'internalisation de l'animation du CC permet de garder l'animation dans la durée tant qu'il y a un chef de projet politique de la ville. Ce qui permet aussi à long terme de faciliter la compréhension et l'appropriation de la démarche évaluative par les conseillers citoyens.

Fresque réalisée par Fanny Monod-Mitrev (Percolab) durant les ateliers du matin, 8 décembre 2022





Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)

Décembre 2022